

Agadir, le 26 Septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil Régional du Tourisme d'Agadir Souss Massa continue ses réunions pour fédérer les acteurs du tourisme dans la région afin de se concerter sur les mesures à mettre en œuvre pour la relance du tourisme post Covid19.

Le Président du Conseil Régional du Tourisme d'Agadir Souss Massa a tenu une réunion le vendredi 25 septembre à 15h00 à l'hôtel Royal Atlas Agadir, en présence des représentants de l'association Régionale des Transporteurs Touristiques, l'association Régionale des Restaurateurs d'Agadir SM, l'association Régionale des Guides, l'association Régionale représentant les Ecoles de Surf, l'association des Plaisanciers de la Marina d'Agadir (excursions en mer), les académies de Jet Ski, et l'association Touristique des Etablissements d'Animation et de Loisirs (ATEAL).

Cette réunion qui vient en continuité de la série de réunions, amorcée par le président du CRT d'Agadir Souss Massa, Mr Rachid DAHMAZ, a pour but de fédérer toute la chaîne de valeur du secteur de tourisme de la région et recueillir leurs revendications afin de compléter le diagnostic de la situation de crise et se concerter sur les mesures à mettre en œuvre pour relancer le tourisme dans la région à l'ère de la pandémie Covid19.

Les professionnels du tourisme conviés à cette réunion ont revendiqué leur droit d'être reconnus d'abord comme acteur de développement du tourisme par le Ministère du Tourisme et de bénéficier des termes du contrat programme, en l'occurrence, le remboursement de la CNSS (2000 dhs) jusqu'au 31 décembre 2020 à l'instar de ce qui a été voté pour les hôteliers et également d'être inclus dans le contrat programme pour bénéficier des 21 mesures prévues et liées au financement, report d'échéances, exonérations fiscales...etc...)

D'autres demandes ont été formulées par l'assistance à savoir:

- Lever les restrictions des horaires de fermeture de ces établissements touristiques et autoriser les animations dans les restaurants et projets de loisirs & d'animation.

- Intervenir immédiatement auprès des autorités locales pour accorder et autoriser le redémarrage de leurs activités économiques restées fermées depuis le mois de mars dernier.
- Accélérer la subvention CNSS et sans condition du retrait de la carte biométrique pour les guides.
- Accélérer les amendements des textes de lois 05/12 pour les guides.
- Annuler la condition d'obtention de la demande d'autorisation entre les villes Marocaines; pour encourager les touristes nationaux à voyager tout en exigeant le respect des normes de sécurité sanitaires par ces établissements.
- Intervenir auprès des banques pour reporter le paiement des traites.
Intervenir auprès des Assurances pour répondre aux exigences des Tours Opérateurs en ces moments de pandémie.

Les professionnels présents propriétaires des établissements ont tiré le signal d'alarme quant à la situation catastrophique de leur trésorerie et le seuil d'endettement qui ne permettra plus leur survie au futur si les mesures immédiates d'allégement ne sont pas annoncées officiellement par le Gouvernement et si le soutien de l'état n'est pas programmé. Par conséquent, tous ces établissements touristiques risquent la fermeture et l'arrêt de travail des milliers de salariés et de familles entières en chômage.

Il est à rappeler qu'une autre réunion est prévue le mardi 29 septembre avec Madame la Ministre du Tourisme pour lever les revendications et recommandations des professionnels du tourisme pour relancer le tourisme dans la région Souss Massa.

Rachid DAHMAZ

Président

CRT d'Agadir Souss Massa